

# Des pêcheurs du Sud, esclaves de l’océan

## Une compagnie coréenne douteuse

Lundi 1er décembre un chalutier usine coréen, l’Oyang 501, en pêche dans les eaux russes du détroit de Behring a fait naufrage ; seuls huit marins ont pu être sauvés. La composition de l’équipage était multinationale : « *Soixante personnes se trouvaient à bord : un inspecteur russe, onze Sud-Coréens, treize Philippins et trente-cinq Indonésiens. Le mauvais temps serait à l’origine du naufrage.* »<sup>1</sup> Rien ne permet d’affirmer que ces marins étaient des esclaves des mers, mais ce n’est pas la première fois qu’un bateau coréen, particulièrement de cette compagnie Sajo Group, est mis en cause. Les familles des marins disparus constatent d’ailleurs que le chalutier usine continuait à travailler dans des conditions difficiles, sans repos.<sup>2</sup> Un autre bateau de la même compagnie, l’Oyang 70, a coulé dans les eaux de Nouvelle-Zélande, en 2010, provoquant 6 disparitions. En 2011, c’est l’Oyang 75, avec un équipage de 32 Indonésiens, qui a été mis en cause pour usage de travail forcé, non-paiement de salaires et abus sexuels. Un réalisateur a récemment tourné un documentaire sur ce sujet. « *Depuis 1994, les équipages indonésiens ont travaillé sur les chalutiers - usines coréens dans les eaux néo-zélandaises : une main-d’œuvre bon marché prenant le quota de poissons des sociétés néo-zélandaises. Tous les jours, ces Indonésiens ont souffert de violents abus, verbaux, physiques ou sexuels, contraires aux droits de l’homme. Ils sont également forcés de travailler 20 heures par jour et n’ont que 3 heures de sommeil. En juin 2011, 32 membres de l’équipage indonésien de l’Oyang 75 ont quitté le navire. Après seulement 5 mois à bord du navire, ils n’auraient plus à endurer les durs traitements infligés par les officiers coréens.*

*Ces hommes craignaient en permanence que leurs femmes et leurs familles soient menacées par des agents en Indonésie. Ils ont emprunté jusqu’à 2 000 \$ pour pouvoir signer avec une agence de recrutement pour obtenir un emploi pour ensuite signer des contrats chers pour deux ans. De même, ils devaient mettre en gage des choses telles que leur terre familiale comme garantie de leur travail. Ils ont fait face à la faillite en Indonésie, tout ça pour un pauvre salaire de 200 \$ par mois.*

*Cet acte a encouragé d’autres équipages indonésiens dans les chalutiers usines à s’exprimer sur les abus cruels qu’ils ont vécu chaque jour, en Nouvelle-Zélande, mais aussi dans l’Océan Indien, la Mer du Japon<sup>3</sup>, la Mer de Béring et l’Océan Sud-Atlantique. Le film de Guye Henderson montre une réalité choquante : les équipages indonésiens n’ont aucune protection officielle et aucun droit contre un tel traitement inhumain, que ce soit en Nouvelle-Zélande ou dans d’autres zones de pêche. Leur sort d’esclaves modernes est une honte pour les droits de l’homme internationaux<sup>4</sup>*

## Taïwan et la Thaïlande : travail forcé sur des bateaux de pêche

---

<sup>1</sup> Agence Yonhap, 1er décembre

<sup>2</sup> [editorial@fis.com](mailto:editorial@fis.com), 5 décembre 2014, *Sajo Group returns to the eye of the storm*.

<sup>3</sup> La mer du Japon s’appelle également officiellement Mer de l’Est.

<sup>4</sup> Synopsis du film de Guye Henderson *Slaves of the ocean*, 2014

Un autre pays se trouve fréquemment sur la sellette pour utilisation systématique de travailleurs forcés, la Thaïlande. La situation scandaleuse des pêcheurs migrants birmans, laotiens et cambodgiens a donné lieu à plusieurs campagnes menées soit par des organisations européennes comme Environmental Justice Foundation, des organisations internationales, des syndicats et ONG d'Asie du S-E.<sup>5</sup> « Plus de 80% des pêcheurs sur les bateaux thaïlandais viennent du Myanmar, du Cambodge et du Laos. La plupart des pêcheurs migrants sur les bateaux de pêche thaïlandais sont des clandestins, des pêcheurs sans papiers ou sans autorisation de travailler. »<sup>6</sup> Selon une étude de 2010, 31% des pêcheurs cambodgiens employés sur des bateaux thaïlandais étaient des travailleurs esclaves et leur nombre, loin de décliner, serait en progression.<sup>7</sup> Pour combler le déficit de matelots, le gouvernement propose maintenant de placer des prisonniers à moins d'un an de leur libération, sur des bateaux de pêche hauturière ; une confirmation du fait qu'il s'agit vraiment d'un travail de forçat. Ce plan est dénoncé par Human Rights Watch.<sup>8</sup>

Des bateaux de Taïwan se trouvent également fréquemment accusés, comme en témoigne cette dépêche de l'AFP : « Navire taïwanais: des pêcheurs "esclaves" se jettent à la mer : *c'est le quotidien : ils me disaient que c'est sept jours sur sept, 18 heures par jour, pendant deux ans* »<sup>9</sup>. Plus récemment, un marchand d'hommes taïwanais a été condamné au Cambodge. Il promettait des emplois attractifs à des Cambodgiens, en Malaisie et au Japon. Ils se retrouvaient sur des bateaux taïwanais en Afrique. Le fructueux trafic aurait concerné au moins un millier de personnes.

Fin décembre 2014, trois corps congelés auraient été retrouvés parmi des thons dans un bateau qui pêchait illégalement au large de la Papouasie Nouvelle-Guinée et abandonné par son équipage.<sup>10</sup> Le bateau appartient à un propriétaire chinois.

## **L'Ecosse, l'Espagne sont aussi concernés par le travail forcé**

Enfin, l'Europe est de plus en plus touchée par le phénomène de l'exploitation des pêcheurs migrants. En Espagne, en Ecosse, les équipages des navires hauturiers sont souvent composés de pêcheurs issus de pays du Sud, Pérou pour l'Espagne, Indonésie et Philippines pour l'Ecosse. Tous ces pêcheurs ne sont pas employés dans des conditions indignes et sont considérés comme des pêcheurs locaux, mais, quand il s'agit de clandestins, la tentation est grande de ne pas respecter leurs droits<sup>11</sup>. Des situations d'esclavage ont été dénoncées à la suite d'enquêtes d'organisations comme ITF (International Transport Federation) ou Apostolship of the Sea et des institutions officielles du Royaume-Uni. En Ecosse, la police enquête sur la situation de deux pêcheurs philippins. Il y a suspicion de travail forcé au profit d'une agence philippine : les deux pêcheurs doivent

---

<sup>5</sup> <http://www.crisla.org/spip.php?article224> *Cambodgiens et Birmans, esclaves de la pêche en Thaïlande.*

<sup>6</sup> <http://www.icsf.net/en/proceedings/article/EN/139-933-Summary.html> p ix.

<sup>7</sup> <http://www.crisla.org/spip.php?article224> Bulletin Pêche et Développement N° 108, avril 2014

<sup>8</sup> <http://www.hrw.org/news/2014/12/10/thailand-don-t-supply-prisoners-fishing-boats>.

<sup>9</sup> AFP, 11 08 2013.

<sup>10</sup> <http://www.abc.net.au/news/2014-12-28/bodies-found-in-png-tuna-boat-freezer/5990648> L'information reste à confirmer.

<sup>11</sup> *Fighting slavery in Fishing*, Mercator Media, 2 décembre 2014.

rembourser les prêts consentis pour financer leur passage illégal au Royaume-Uni. On assiste donc à une généralisation du Nord au Sud, de l'utilisation de main-d'œuvre immigrée sur les bateaux de pêche lointaine et hauturière. Tous ne sont pas soumis au travail forcé ou à des conditions indignes, mais cette tendance traduit une crise de recrutement dans ce secteur où les conditions de travail sont souvent rudes. La précarité de leur situation juridique et leur isolement créent des conditions propices au développement du travail forcé ou dans des conditions proches de l'esclavage. Souvent ces migrants sont obligés de rembourser ceux qui ont organisé leur déplacement et leur embauche, parfois sans que leur patron soit obligatoirement au courant.



*En Ecosse, de nombreux pêcheurs sont des migrants venus des pays du Sud. Photo Alain Le Sann*

### **Comment protéger les pêcheurs migrants ?**

Les révélations des diverses enquêtes sur la situation dramatique de nombreux pêcheurs migrants dans plusieurs pays ont suscité de vives réactions et des propositions en direction des consommateurs ou des distributeurs. La plus habituelle est un appel au boycott soit par les consommateurs et par la grande distribution. Suite aux enquêtes publiées par le Guardian, Carrefour a décidé d'arrêter l'achat de crevettes en Thaïlande. Par contre, Tesco, une grande enseigne britannique, a refusé de s'engager dans cette voie. Ces approches relèvent assez clairement de démarches fondées sur le libéralisme, dans la mesure où c'est au marché de régler des problèmes de droits humains en évacuant la responsabilité des Etats. Comme le rappelle la journaliste du Guardian, Felicity Lawrence : « *La vraie solution exige une politique différente, qui rééquilibre le pouvoir et réaffirme*

*l'importance des intérêts collectifs par rapport à ceux des individus et des entreprises – qui non seulement, sauve les travailleurs esclaves en mer parce qu'ils sont victimes, mais leur donne aussi un appui pour qu'ils puissent se syndiquer, comme ils l'ont fait ailleurs dans la pêche, afin de lutter contre les abus<sup>12</sup>».* La protection des droits humains au travail relève de la responsabilité politique, et c'est donc aux Etats de fixer les règles des échanges commerciaux de manière à garantir le respect des droits des travailleurs. En Asie même, et plus particulièrement en Thaïlande, les enquêtes des ONG, des syndicats, des organisations internationales (OIT), ont permis de créer un processus politique pour créer les conditions du respect des droits humains dans la pêche. L'OIT a adopté en 2007 une Convention (N° 188) pour garantir un travail décent dans la pêche. Du 11 au 13 décembre 2013, à l'initiative d'ICSF et du projet régional de la Baie du Bengale, s'est tenu à Bangkok, un atelier qui a permis de réunir des représentants des syndicats, des armateurs, des ministères, d'organisations internationales, des ONG, des universitaires. La rencontre a validé un plan d'action en sept points.<sup>13</sup>

- Obligation d'un contrat de travail écrit pour les pêcheurs embarqués.
- Création d'un réseau d'assistance et de préparation au départ dans les pays d'origine des migrants, avec des syndicats et des organisations de défense des migrants.
- Modification de la loi thaïlandaise.
- Coordination du travail de protection des travailleurs dans la pêche et information sur leurs droits.
- Création d'un corps d'inspecteurs spécialisés sur les droits du travail dans la pêche.
- Mettre la pêche aux normes du droit du travail de l'ASEAN.
- Développer une recherche universitaire sur le travail dans la pêche.

Un groupe de travail a été créé pour assurer le suivi de la mise en application de ces propositions. L'association des armateurs a demandé au gouvernement thaïlandais d'accélérer les procédures de légalisation des pêcheurs migrants du Myanmar, la moitié d'entre eux doivent attendre la vérification de leur nationalité par leur pays d'origine, ce qui retarde considérablement le processus<sup>14</sup>. La pression exercée par diverses institutions, syndicats et ONG, commence donc à porter ses fruits.

Ainsi, la défense des droits des pêcheurs migrants passe par l'appui à l'organisation de ces travailleurs et la mise en place de législations dans les pays concernés. Un simple boycott peut donner un signal, mais ne garantit en rien la mise en œuvre d'une politique qui assure le respect des droits des pêcheurs migrants, dans la durée.

Alain Le Sann

Décembre 2014

---

<sup>12</sup> Felicity Lawrence. *I'm boycotting tropical prawns. But slavery demands a political solution.* The Guardian, 18 juin 2014.

<sup>13</sup> <http://www.icsf.net/en/proceedings/article/EN/139-933-Summary.html> p 35.

<sup>14</sup> <http://dc.icsf.net/en/component/dcnews/articledetail/2356.html>

Myanmar: Thai fishing industry urges gov't to speed up legalizing process for Myanmar migrant workers.

December 30, 2014 | Source: Shanghai Daily